



Protection de l'enfance:

POUR NOS ORGANISATIONS, LA MAISON D'ÉDUCATION PAULINE MARIE JARICOT EST TOUJOURS UN DANGER

En septembre 2024, nos organisations ont interpellé les pouvoirs publics au sujet du collège-lycée privé hors contrat dénommé "maison d'éducation Pauline Marie Jaricot", à Châtillon sur Chalaronne. Cet établissement pour jeunes filles, symptomatique de la volonté des milieux les plus réactionnaires et d'extrême droite d'instaurer un enseignement toujours plus ségrégatif, nous inspire toujours les plus vives inquiétudes quant à la santé et la sécurité des jeunes qui y sont scolarisées.

Le projet éducatif de la "Maison d'éducation Pauline Marie Jaricot" aspire à faire de ses élèves des "*femmes de devoir*" par une "*formation pleinement féminine*" et des "*travaux de devoir de mémoire*" par lesquels "*la jeune fille [...] apprend à révéler ses ancêtres*". Il porte toutes les marques d'une idéologie nationaliste et réactionnaire, et interroge sur la possibilité d'une dérive sectaire.

Comme dans les années 50, les jeunes filles, dont les photos souriantes sont exhibées à chaque page du site Internet de l'institution, étudient les "*arts ménagers*", conformément à la croyance en la différence des sexes dont la directrice, Thérèse Madi, ne se cache pas : dans un épisode récent du podcast *Femme à part*[1], Mme Madi déplore le fait que l'Éducation nationale propose le même enseignement pour les garçons et les filles. Selon elle, au contraire, il serait "*très important*" que filles et garçons reçoivent une éducation différenciée. Les garçons devraient recevoir des cours de politique, car ils seraient "*faits pour gouverner*". A quoi donc seraient vouées les filles ? Si l'on en croit la revue *L'Etincelle*, la "*revue des jeunes filles et femmes de France*", dont Mme Madi est directrice de publication depuis 2019 :

à l'heure de la destruction imposée par le monde moderne, [...] nous [...] sauvegarderons [la dignité féminine] en guidant les femmes vers leur vocation au don de soi qui se réalise à travers la maternité, qu'elle soit charnelle ou spirituelle[2].

L'idée de maternité « spirituelle » renvoie à la mission que l'extrême droite donne aux femmes[3] : **produire des enfants (blancs), et re-produire une "civilisation chrétienne" fantasmée** (d'où, sans doute, le culte des "ancêtres" prôné par la Maison d'Education Pauline Marie Jaricot).

Les sorties scolaires ne manquent pas aux mineures subissant quotidiennement une telle idéologie, entre hommages aux anciens combattants et pèlerinages. Signe d'une fascination nationaliste et militaire manifeste, les élèves mises en scène sur le site apparaissent sous de nombreux drapeaux français, uniformément vêtues de bleu, blanc, rouge. L'établissement se targue que l'une d'elles ait été retenue pour la coupe d'éloquence de l'association Défense et Renouveau de l'Action Civique, qui promeut "*les droits du religieux ancien combattant*", et qui sur son site semble déplorer que la loi de 1901 sur les associations, qualifiée de "loi anti-religieuse", ait contraint les congrégations religieuses "à obtenir une autorisation législative au lieu de faire une simple déclaration en préfecture" pour pouvoir enseigner[4].

A travers l'ensemble de son discours et de ses choix "pédagogiques", l'établissement affiche ainsi **une idéologie d'un autre âge et une couleur politique incompatibles avec l'objectif d'émancipation des élèves que nos organisations défendent et qui est également celui qu'affiche l'Éducation nationale**. Il est d'ailleurs soutenu par le député RN du département et a fait l'objet d'émissions élogieuses sur les média d'extrême droite TV Libertés ou CNews. Jacques Madi, conjoint de Thérèse Madi et co-fondateur de l'établissement, est par le passé intervenu dans le cadre d'événements organisés par l'association Civitas[5], dissoute par décret du 4 octobre 2023 au motif qu'elle appelait à entrer en "guerre" contre la République afin de rétablir une monarchie, incitait à recourir à la force pour y parvenir, estimait que les Droits de l'Homme étaient "des outils de destruction de la civilisation chrétienne", organisait des rassemblements en hommage ou en soutien à des personnalités emblématiques de la collaboration et promouvait la hiérarchisation des êtres humains, l'infériorité des communautés juive et musulmane, présentées comme des menaces pour la société. Elle tenait un discours ouvertement antisémite, gravement hostile aux musulmans, xénophobe, homophobe[6]...

Sur la base de tels éléments, nos organisations estiment que la Maison d'éducation Pauline Marie Jaricot s'apparente à **un lieu d'embigadement de la jeunesse et de formation politique fasciste, où les jeunes filles subissent un conditionnement ultra sexiste qui pourrait être assimilable à un harcèlement environnemental, tel que défini par la Cour d'appel d'Orléans par décision du 7 février 2017**. Ni les bons sentiments et les discours euphémisant dont la directrice de l'institution enrobe ses déclarations les plus choquantes, ni l'innocence des sourires enfantins exposés sur le site, ni l'adhésion des familles aux discours de l'institution ne sont des cautions du contraire.

Le traitement auquel sont exposées les mineures se fait **avec la complicité de la mairie de Châtillon sur Chalaronne**, car la Maison d'éducation Pauline Marie Jaricot a signé un bail dérogatoire de 2 ans avec option d'achat avec la mairie LR.

Antifascistes mais aussi soucieuses de la santé et de la sécurité des enfants, nos organisations demandent:

- l'arrêt de tout soutien à l'établissement, qu'il soit privé ou public, y compris municipal ;
- une enquête de la Protection de l'Enfance de l'Ain sur la santé physique et mentale des jeunes filles qui y sont actuellement scolarisées ;
- une enquête administrative sur les conditions et contenus d'enseignement infligés aux 12 élèves scolarisées l'année dernière dans l'établissement et aux élèves qui y sont scolarisées depuis début septembre ;
- la fermeture de l'établissement.

Pour soutenir l'ensemble de ces revendications:

**RASSEMBLEMENT LUNDI 13 OCTOBRE - 18H
DEVANT LA MAIRIE DE CHÂTILLON SUR CHALARONNE**

Bourg-en-Bresse, le 03 septembre 2025

[1] <https://www.youtube.com/watch?v=tFD6CLHsIQM>.

[2] <https://revue-etincelle.fr/>

[3] Magali Della Sudda, *Les Nouvelles femmes de droite*, éditions Hors d'atteinte, 2022.

[4] <https://drac-ligue.org/>

[5] Civitas, "Des motifs officiels aux motifs réels du Great Reset par Jacques Madi", 08/08/2023. <https://archive.org/details/lbry-e4f762a3d61ed020fd67bbaa1b0d6ff1d8555d9e>

[6] Décret du 4 octobre 2023 portant dissolution d'une association. Disponible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2023/10/4/IOMD2326367D/jo/texte>